



ESSEC
BUSINESS SCHOOL

Chaire
Grande Consommation



Grand Prix ESSEC des industries de la Consommation Responsable

DOSSIER DE CANDIDATURE **Prix: Gestion des ressources**

- Tous les champs sont à renseigner.
- **Date limite de renvoi des dossiers complétés : 3 octobre 2014 à minuit**, par mail à l'adresse contact@grandprix-consommationresponsable.com
- **Principe de notation de chaque prix :**
Les initiatives candidates seront évaluées selon 4 critères : Aspect novateur - Mise en œuvre et communication – Impact et résultats – Vision.
Une note sur 10 points sera attribuée sur chaque critère.
Les critères seront pondérés selon des coefficients :
Caractère innovant de l'initiative : coefficient 3
Mise en œuvre et communication : coefficient 2
Impact et résultats : coefficient 3
Vision : coefficient 2
Une note globale sur 100 points sera ainsi affectée à chaque initiative candidate.

Nom de l'initiative: INFINEO, un exemple concret de l'économie circulaire en France
Nom de l'entreprise candidate (et logo): COCA-COLA ENTREPRISE

Coca-Cola Entreprise

infineo...

RECYCLER AUJOURD'HUI, PRÉSERVER DEMAIN. COCA-COLA ENTREPRISE & APE

Contact - Personne en charge du dossier : Arnaud ROLLAND

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'INITIATIVE

1. Date de l'initiative :

2009 : démarrage du projet : analyse des options d'investissement pour développer l'économie circulaire des bouteilles plastiques en France.

2012 : investissement de 8,7 M€ avec notre partenaire APPE pour développer la capacité de production de l'usine de plastique recyclé apte au contact alimentaire avec les dernières technologies disponibles.

2013 : ouverture du centre pédagogique INFINEO pour accueillir sur site 5000 élèves par an et toutes nos parties prenantes.

2014 : investissement de 16M€ dans notre usine d'embouteillage de Grigny (Essone) pour fabriquer sur site nos bouteilles plastiques et lancement d'INFINEO 2.0, la version digitale de notre centre pédagogique dédié à l'économie circulaire des emballages.

2. Résumé :

En quoi consiste le projet ?

A quels enjeux précis de responsabilité sociale ou environnementale répond votre initiative ?

En France, seule une bouteille plastique sur deux est recyclée, ce sont ainsi 150 000 tonnes de bouteilles plastiques par an qui ne rentrent pas dans le cercle vertueux de l'économie circulaire.

Pour développer la filière industrielle du « Bottle to Bottle » en France, et faire en sorte qu'une bouteille plastique redevienne une nouvelle bouteille, Coca-Cola Entreprise a décidé d'investir directement dans la filière du recyclage du plastique en s'associant avec le leader du plastique PET recyclé APPE et créer INFINEO.

INFINEO permet aujourd'hui à Coca-Cola Entreprise d'intégrer jusqu'à 50% de plastique recyclé dans ses bouteilles (40% en moyenne) et à l'usine APPE de Sainte Marie la Blanche, à côté de Beaune, de pérenniser son activité en Bourgogne et de se maintenir à la pointe des techniques de recyclage. Intégrer du plastique recyclé représente une économie d'énergie et de carbone de 60% en moyenne par rapport à l'utilisation de matière vierge. C'est un des principaux leviers pour réduire l'empreinte carbone de nos boissons.

Cet investissement se concrétise par :

- L'installation d'une nouvelle ligne de recyclage dans l'usine qui a permis de **développer les capacités de production de 70%**, soit l'équivalent de 600 millions de bouteilles plastiques recyclées.
- Le lancement d'un **programme commun de recherche** dans de nouvelles techniques de pointe en matière de recyclage.
- L'ouverture d'un **centre pédagogique** sur l'économie circulaire des emballages, en partenariat avec Eco-Emballages. Situé à côté de l'usine de recyclage, il permet de montrer le processus de recyclage et de sensibiliser les collégiens/lycéens et étudiants aux enjeux de l'économie circulaire des emballages (plastique, carton, papier, acier, aluminium, verre). 1000 visiteurs ont déjà pu visiter le centre Infineo.

PRESENTATION DETAILLEE DE L'INITIATIVE

Critère 1

Caractère innovant de l'initiative

(coeff. 3)

3. Décrire le caractère rupturiste / innovant du projet

En quoi votre réalisation va-t-elle au-delà :

- des pratiques existantes au sein de votre entreprise ?
- de ce qui peut déjà exister dans d'autres groupes ou aux usages du secteur ?
- des contraintes légales et réglementaires ?

Pour la première fois une entreprise de l'agro-alimentaire investit directement dans le développement de la filière industrielle et la recherche et développement en matière de recyclage, afin d'atteindre un objectif de réduction de l'empreinte carbone de ses boissons d'un tiers d'ici à 2020.

Installée depuis 1998 à Beaune au cœur de la région Bourgogne, APPE est une entreprise pionnière dans le domaine du recyclage en France, depuis 15 ans de nombreux programmes d'investissement et de recherche et développement ont permis le développement du site. APPE figure parmi les premières entreprises à avoir su transformer les emballages ménagers en une matière si pure qu'elle peut être réutilisée dans un emballage alimentaire. Aujourd'hui, seulement 50% des bouteilles plastiques sont recyclées en France, la co-entreprise **INFINEO** mise en place entre Coca-Cola Entreprise et APPE développe cette filière en France sur des boucles locales et contribue à mieux sensibiliser le grand public à ces enjeux.

INFINEO, c'est aussi la création du premier centre pédagogique dédié à l'économie circulaire des emballages en France. Fondé sur une démarche interactive, il aborde des sujets clés tels que l'éco-conception, l'organisation des filières du recyclage en France et ses différents métiers. Doté d'un contenu pédagogique conçu avec Eco-Emballages, ce lieu est consacré au recyclage de tous les matériaux (plastique, papier, carton, verre, acier et aluminium).

Critère 2

Mise en œuvre et communication

(coeff. 2)

4. Qui a initié ce projet ? (département, fonction)

Qui est responsable de la mise en œuvre de l'initiative ?

Pour mettre en œuvre ce projet, nous avons créé chez Coca-Cola Entreprise une équipe projet dédiée en 2009 de trois personnes à temps plein chargé d'analyser précisément le marché français et les opportunités d'investissement pour développer le Bottle to Bottle en

France. Cette équipe a travaillé avec toutes les directions opérationnelles de l'entreprise pour bâtir le Business Case approprié : les équipes finances, les équipes juridiques, les équipes achats, les équipes industrielles, les équipes affaires publiques, les équipes communication, les équipes RSE et bien sûr le Top Management.

Sur la mise en œuvre du projet industriel, nous avons travaillé avec nos fournisseurs (APPE, Véolia, tous nos fournisseurs d'emballage).

Sur la mise en œuvre du projet pédagogique, nous avons travaillé avec Eco-Emballages qui nous a accompagné sur la création du centre, les fédérations professionnelles des matériaux (verre, acier, aluminium, plastique, papiers, cartons), l'Education Nationale, et tous les acteurs institutionnels locaux (Chambre de commerce et d'industrie, Ademe Bourgogne, Municipalités et collectivités locales).

5. Stratégie de déploiement de l'initiative

- **Etapas et dates clés de mise en place**

- **Ampleur de la mise en œuvre**

(nombre de collaborateurs, de marques, de produits, de sites concernés...)

- **Comment avez-vous appréhendé les enjeux économiques dans le déploiement de l'initiative ?**

Dates clés :

2009 : démarrage du projet : analyse des options d'investissement pour développer l'économie circulaire des bouteilles plastiques en France.

2012 : investissement de 8,7 M€ avec notre partenaire APPE pour développer la capacité de production de l'usine de plastique recyclé apte au contact alimentaire avec les dernières technologies disponibles.

2013 : ouverture du centre pédagogique INFINEO pour accueillir sur site 5000 élèves par an et toutes nos parties prenantes.

Juin 2014 : investissement de 16M€ dans notre usine d'embouteillage de Grigny (Essone) pour fabriquer sur site nos bouteilles plastiques

Novembre 2014 : lancement d'INFINEO 2.0, la version digitale de notre centre pédagogique dédié à l'économie circulaire des emballages.

La création de la co-entreprise INFINEO avec APPE, leader du recyclage des emballages plastiques, est la concrétisation d'un processus entamé il y a 5 ans et qui comporte :

- 1) Un travail d'analyse détaillée du marché du recyclage français et de ses problématiques
- 2) Une longue collaboration avec APPE
- 3) Une démarche avancée de réduction de l'empreinte carbone de nos emballages :

- Aujourd'hui, seulement 50% des bouteilles plastiques PET sont collectées et recyclées en France. La filière du recyclage des emballages plastiques s'est développée depuis une vingtaine d'année mais l'emploi de PET recyclé pour la fabrication de nouvelles bouteilles est encore récent. L'objectif de cette co-entreprise, qui permet d'améliorer et d'accroître la production de PET recyclé alimentaire, est de donner à chaque bouteille vendue en France un maximum de chances de redevenir une bouteille vendue en France.
- APPE France est le partenaire adéquat pour ce projet en raison des relations de confiance qui existent entre les 2 entreprises depuis plusieurs années (APPE fournit

Coca-Cola Entreprise en PET recyclé depuis plusieurs années). APPE est une entreprise pionnière dans le domaine du recyclage en France. L'expertise de ses équipes et de nombreux programmes d'investissement et de recherche font d'APPE le partenaire idéal pour développer notre relation sous la forme de cette co-entreprise.

- La co-entreprise avec APPE vient s'ajouter aux nombreux efforts déployés par Coca-Cola Entreprise depuis plusieurs années en faveur de l'environnement et d'emballages durables :
 - Réduction à la source du poids des emballages : - 15 % en 10 ans pour le poids des grandes bouteilles en plastique, des bouteilles en verre et des canettes, et - 20 % pour celui des bouteilles en plastique de 50 cl.
 - Utilisation de 40 % de plastique PET recyclé dans nos bouteilles en plastique, 50 % d'acier et d'aluminium recyclé dans nos canettes et 35 % de verre recyclé dans nos bouteilles en verre.
 - Information et incitation des consommateurs à trier plus et plus souvent avec 6 millions de personnes sensibilisées au geste de tri sur le terrain depuis 2010 (dans les festivals de musique et grands événements et dans les Hypermarchés de nos clients distributeurs).

6. Implication des collaborateurs de l'entreprise dans le déploiement de l'initiative

- Combien de collaborateurs ont été mobilisés ?

- Quels moyens et quelles actions votre entreprise a-t-elle mis en place pour motiver et former les collaborateurs concernés par l'initiative ?

- De quelle façon communiquez-vous autour de cette initiative en interne ?

Toutes les directions opérationnelles de Coca-Cola Entreprise ont été mobilisées pour la mise en œuvre du projet (achats, finances, juridiques, industriel, affaires publiques, communication) par l'équipe en charge de mener à bien cet investissement, soit plus de 30 personnes impliquées à toutes les étapes de la mise en œuvre.

Déjà plus de 100 collaborateurs Coca-Cola Entreprise ont déjà pu visiter le site industriel et le centre pédagogique, nous communiquons régulièrement en interne toute l'activité du centre (via intranet, TV interne, newsletter, magazine interne, réseau social interne) et mettons en valeur toutes les équipes qui se sont rendus sur place, certaines avec leurs clients ou leurs fournisseurs.

INFINEO 2.0, la version digitale du centre pédagogique, va nous permettre de faire découvrir le projet et de visiter virtuellement l'usine à l'ensemble de nos collaborateurs en France et en Europe (2600 personnes en France, 12000 au niveau européen).

7. Partenariats noués pour mettre en œuvre le projet.

Partenariat avec APPE pour créer la co-entreprise INFINEO et développer de 70% la capacité industrielle du site de Sainte Marie la Blanche (de 28 000 tonnes à 48 000 tonnes par an).

Partenariat avec Eco-Emballages, l'Education Nationale, les fédérations professionnelles des matériaux (verre, acier, aluminium, papiers, cartons, plastique) pour créer le centre pédagogique dédié à l'économie circulaire des emballages destiné à accueillir 5000 jeunes par an.

8. Information du consommateur et des parties prenantes.

- Quelles actions d'éducation, d'information, de communication aux consommateurs et aux parties prenantes du projet, notamment pour faire évoluer leurs comportements avec vous mises en place ? (Supports, moyens, budgets ...) Joindre en annexe un exemple de communication

Création du premier centre pédagogique en France dédié à l'économie circulaire des emballages (cf plaquette de présentation ci-jointe).

Le centre pédagogique **INFINEO**, construit en partenariat avec Eco-Emballages, est destiné à recevoir toutes les parties prenantes du tri et du recyclage en France : le public scolaire (de la classe de 4^{ème} jusqu'aux étudiants de l'enseignement supérieur), les collectivités locales, les élus, les entreprises de grande consommation, nos clients de la grande distribution, les industriels du recyclage, les opérateurs, les associations, les institutionnels,...

Nous faisons également connaître ce projet via les médias et tout le tissu institutionnel local (rectorat de l'académie de Dijon, ADEME, Chambre de commerce, conseil général, conseil régional).

Nous organisons à Dijon le 26 novembre prochain une conférence sur l'économie circulaire avec l'Académie de Dijon, devant un public d'enseignants et d'élèves, en faisant appel à des experts académiques et des professionnels.

Critère 3 Impact et résultats (coeff. 3)

9. Quels ont été les résultats quantitatifs de cette initiative ?

- Indicateurs clés
- Chiffres bruts (départ / à date)
- Evolution par rapport à la date de démarrage du projet

INFINEO permet d'atteindre deux objectifs majeurs :

- 1) Développer de 70% la capacité de production de l'usine APPE (de 28 000 à 48 000 tonnes par an) et s'engager à long terme en approvisionnement de PET recyclé auprès du site pour augmenter les quantités de PET recyclé dans la fabrication de nos bouteilles : 40% en moyenne en 2014, et jusqu'à 50% pour nos bouteilles PET 1,5L.
- 2) Le **centre pédagogique** ouvert dans l'enceinte d'usine APPE sert notre objectif d'influencer positivement le comportement des consommateurs et à encourager le grand public à recycler plus et plus souvent pour augmenter le gisement de matériaux disponibles. Nous avons déjà accueilli 1000 visiteurs depuis son inauguration en octobre 2013, notre objectif est d'en accueillir 5000 par an. Le centre est destiné majoritairement aux classes de Collégiens, de Lycéens et d'Etudiants de Bourgogne, mais aussi à toutes les parties prenantes (Ademe, Associations, ONG, Collectivités, Communautés d'agglomération, Conseil Général, Conseil Régional, Associations Professionnelles, PME et PMI).

10. Comment cette initiative a-t-elle été perçue en interne et/ou en externe (clients, fournisseurs, consommateurs, partenaires ...) ?

Exemples (ou témoignages) de sites (ou de personnes) emblématiques de la réussite de la mise en œuvre de l'initiative.

>> reconnaissance (s) ayant déjà été obtenu(es) par cette initiative

1000 personnes ont déjà pu visiter le site et le centre pédagogique depuis un an : le taux de satisfaction est de 95%.

Nous avons participé à 9 événements en France sur le thème de l'économie circulaire (dont le LH Forum et les conférences de l'Institut de l'économie circulaire), touchant ainsi 5000 leaders d'opinion, et avons eu 94 retombées media depuis début 2014 pour notre engagement dans l'économie circulaire, en tant qu'exemple concret de la mise en œuvre de ce nouveau Business Model au sein des territoires. Nous avons accueilli sur le site des clients (dont le groupe Carrefour), des fournisseurs, des élus, des collectivités locales, des associations (comme Alterre Bourgogne), l'Ademe Bourgogne est venu y faire des formations, des établissements scolaires (collèges, lycées), des associations professionnelles (Chambre économique, Medef), des agences gouvernementales (Dreal), des écoles d'ingénieurs, des journalistes (BFM TV, Youphil, France Bleu, Le Bien Public,...)

11. Quelles ont été les pratiques modifiées suite à ce projet :

- en interne (comportements, méthode de travail, perception du changement...)
- en externe vis-à-vis des clients, fournisseurs, partenaires..., envers l'Homme, l'environnement, sur les bienfaits sociaux...

INFINEO, c'est la prise de conscience que nos ressources sont limitées et que notre modèle industriel ne pourra se développer à long terme que s'il est économe en ressources, en énergie, et en carbone. La réutilisation du plastique PET en boucle fermée industrielle a une incidence sur nos process de production et nos équipes industrielles, achats, et logistiques ont adapté leurs méthodes pour arriver à un taux moyen de 40% de plastique PET recyclé dans toutes nos bouteilles aujourd'hui.

INFINEO, c'est aussi une grande fierté pour tous nos collaborateurs, nos fournisseurs, et nos clients, c'est le preuve par l'exemple que ce nouveau type de modèle économique économe en ressources peut fonctionner à grande échelle, c'est un lieu qui fait beaucoup de sens pour tous les visiteurs, qui se rendent compte par eux-même qu'il est possible de fabriquer de nouveaux matériaux avec nos déchets.

Critère 4
Vision
(coeff. 2)

12. Quel est l'objectif à court/moyen terme ? (quantitatifs et qualitatifs)

Notre objectif est de contribuer à l'augmentation du taux de recyclage des bouteilles plastiques en France par la pédagogie de proximité, pour augmenter le gisement disponible et ainsi pouvoir réutiliser toujours plus de matière recyclée dans nos bouteilles, c'est notre engagement pour réduire d'un tiers l'empreinte globale de nos boissons entre 2007 et 2020 et assurer un développement durable à long terme.

Nous allons lancer en novembre 2014 INFINEO 2.0, la version digitale d'INFINEO, pour faire rayonner ce projet auprès de toutes nos parties prenantes. Infineo 2.0 comporte une visite virtuelle de l'usine de recyclage du plastique ainsi des vidéos, interviews d'acteurs, infographies et fiches pédagogiques, pour tout savoir sur la seconde vie des matériaux d'emballages et l'économie circulaire des matières premières.

13/ En quoi cette initiative s'inscrit-elle dans la vision et dans la mission de votre entreprise, ou la fait elle évoluer ?

INFINEO contribue pleinement à notre objectif de la **réduction d'un 1/3 de l'empreinte carbone de nos boissons à horizon 2020** : utiliser du plastique PET recyclé dans nos bouteilles **réduit de 60%** les émissions de carbone par rapport à la même utilisation de plastique vierge, c'est donc un levier très efficace pour réduire l'empreinte environnementale des bouteilles plastiques.

Annexes

Y a-t-il d'autres éléments utiles que vous souhaitez apporter au jury ?

Vidéo de l'inauguration du centre pédagogique INFINEO sur :
www.youtube.com/watch?v=pWFAhBtrYxE

Nous serions ravis de vous accueillir sur site pour vous montrer en réel INFINEO, son usine de recyclage et son centre pédagogique sur l'économie circulaire des emballages au cœur de la Bourgogne !

Autorisation de publication des dossiers de candidatures

Les participants autorisent l'Organisateur à rendre public leur dossier de candidature, et ce uniquement à des fins pédagogiques et de communication.

Cette autorisation est accordée à la Chaire Grande Consommation de l'ESSEC, sans frais, pour une durée limitée de deux ans à compter de la remise des prix.

Signature de l'entreprise

La participation au Grand Prix de la Consommation Responsable inclut une connaissance et une acceptation du règlement du concours.

Le règlement peut être téléchargé sur le site www.grandprix-consommationresponsable.com

Le dossier de candidature complété (et annexes) est à retourner à l'adresse suivante:
contact@grandprix-consommationresponsable.com

Date limite de renvoi des dossiers : 3 octobre 2014

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à consulter le site internet

<http://grandprix-consommationresponsable.com/>

ou à nous contacter à l'adresse :

contact@grandprix-consommationresponsable.com